

# Des maîtres



**Enseigner. Un métier? Une profession? Une vocation? Un sacerdoce?...**

**Les termes ne sont pas interchangeables. Leurs connotations respectives disent quelque chose de la représentation qu'on se fait de cette fonction.**

**CONDORCET avait son avis sur la question. Il l'exprime dans cet extrait du deuxième des "Cinq mémoires sur l'instruction publique" rédigé en 1791...**

## **LEUR ÉTAT DOIT ÊTRE PERMANENT**

**L**a fonction d'enseigner suppose l'habitude et le goût d'une vie sédentaire et réglée; elle exige dans le caractère de la douceur et de la fermeté, de la patience et du zèle, de la bonhomie et une sorte de dignité; elle demande dans l'esprit de la justesse et de la finesse, de la souplesse et de la méthode. On sait pour soi tout ce qu'on peut se rappeler avec un peu d'étude et de réflexion; il faut avoir toujours présent à l'esprit ce qu'on est obligé de savoir pour les autres. Je n'ai besoin pour moi-même que d'avoir résolu les difficultés qui se sont élevées dans mon esprit; il faut qu'un maître sache résoudre, et qu'il ait prévu d'avance celles qui peuvent s'élever dans les esprits très dissemblables de ses disciples. Enfin, l'art d'instruire ne s'acquiert que par l'usage, ne se perfectionne que par l'expérience, et les premières années d'un enseignement sont toujours inférieures à celles qui les suivent. C'est donc une de ces professions qui demandent qu'un homme y dévoue sa vie entière ou une grande portion de sa vie: l'état de maître doit être regardé comme une fonction habituelle, et c'est sous ce point de vue qu'il faut le considérer dans ses rapports avec l'ordre social. ■

CONDORCET (MARIE JEAN ANTOINE NICOLAS DE CARITAT, MARQUIS DE)

PHILOSOPHE, MATHÉMATICIEN ET HOMME POLITIQUE FRANÇAIS (1743 - 1794)

Photo: François TEFNIN